



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

statistiques

Question écrite n° 89127

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur une enquête de l'INSEE à propos des services marchands. Celle-ci indique que la croissance des services d'information et de communication est de 1,2 % en 2014. Il souhaite connaître son avis sur ce sujet.

Texte de la réponse

Le chiffre évoqué correspond à l'évolution, en volume, de la valeur ajoutée de la branche. Les évolutions de ce type d'agrégat sont toujours malaisées à commenter car il s'agit d'un ratio entre production et consommations intermédiaires. Il faut d'ailleurs noter que pour la branche services, la production est comptabilisée à partir d'une approche demande, c'est-à-dire à partir des consommations des ménages et des entreprises en services. Économiquement, il apparaît donc plus pertinent, sur ce champ d'activité, de suivre les évolutions de ces deux consommations (en volume). Concernant le secteur de l'information et communication en particulier, il faut s'intéresser essentiellement, d'une part, à la consommation des ménages en télécommunications, qui représente plus de la moitié des dépenses des ménages dans le secteur de l'information et communication, d'autre part, à la consommation des entreprises en activités informatiques, qui constitue les trois quarts des dépenses des entreprises dans le secteur de l'information et communication. Enfin les dépenses en services d'édition, troisième volet de l'agrégat information et communication se répartissent entre ménages et entreprises. S'agissant des ménages, les dépenses en télécommunications ont connu une croissance qui a été soutenue, à long terme, par l'importante baisse des prix de consommation dans ce secteur. En 2014, la stabilisation des dépenses des ménages en information et communication est ainsi essentiellement liée à la moindre baisse des prix en télécommunications et n'apparaît donc pas préoccupante à cet égard. Concernant les entreprises, à l'inverse, la reprise des dépenses en information et communication s'explique par le regain de la demande des entreprises en activités informatiques en 2014 (+ 2,2 % après - 0,5 % en 2013), contribuant à la reprise de l'investissement des entreprises en services, ce qui constitue plutôt un signal encourageant quant à leurs anticipations. Enfin dans l'édition, les dépenses des ménages reculent depuis 2008 et leur repli en 2014 ne constitue pas un phénomène particulier (- 2,8 % après - 3,8 % en 2013). Cette lente érosion reflète un changement de comportement de consommation des ménages à l'égard des supports d'édition traditionnels. De leur côté, les dépenses des entreprises marquent une légère accélération (+ 2,6 % après + 1,0 % en 2013).

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 89127

Rubrique : Services

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie, industrie et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 septembre 2015](#), page 7121

Réponse publiée au JO le : [14 juin 2016](#), page 5460